



Froideville

1055 Froideville, 8 décembre 2015

Greffe Municipal
Rue du Village 16
1055 Froideville

021 881 22 27
021 881 22 38 fax
greffe@froideville.ch

SEANCE du CONSEIL COMMUNAL

du 8 décembre 2015

COMMUNICATIONS AU CONSEIL COMMUNAL

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité a l'honneur de vous faire part des communications suivantes :

1. Confrérie du Guillon

Le 06 novembre 2015, une délégation du Conseil communal et de la Municipalité a participé à un ressat de la Confrérie du Guillon au château de Chillon.

C'était l'occasion de recevoir la « Combourgeoisie d'honneur » de la Confrérie du Guillon, au titre de propriétaire de vignes.

L'apéritif, issu de nos vignes et offert par notre Commune, a été largement apprécié.

2. Championnat suisse de course d'orientation par équipe

Cette course s'est disputée le 8 novembre 2015, par grand beau temps, dans nos forêts joratoises. Ce sont plus de 320 équipes qui se sont mesurées, toutes catégories confondues.

Le comité d'organisation a parfaitement rempli son mandat qui n'était pas facile. Il lui a fallu organiser la location de nombreux locaux communaux, le transport des participants depuis la gare de Lausanne, le parking le long de la route de Lausanne, la préparation des différents parcours, la subsistance etc.

Tout s'est très bien déroulé et les participants ont certainement emporté un excellent souvenir de Froideville.

3. Horaire t.-l

A partir du 14 décembre 2015 relevons quelques modifications : les courses à partir de 08.00 h. jusqu'au début de l'après-midi ont vu leur départ avancé de 13 minutes environ, ceci pour assurer une meilleure correspondance entre la gare du Flon et la gare des CFF et une course supplémentaire a été ajoutée le matin à 5h.28 depuis Froideville en direction de Lausanne-Flon.

En 2017, il est prévu de prolonger la ligne No. 57 entre Renens et Cheseaux vers Morrens, Cugy et la zone des Budrons jusqu'à l'arrêt du Grand-Mont. Ce sera une belle opportunité pour les clients souhaitant se rendre dans l'ouest-lausannois.

4. Droit de superficie sur la parcelle 399

Comme nous l'avions annoncé lors de la séance du Conseil du 19.08.2014, ce n'est pas avec la jeune société Gefiswiss que le droit de superficie a été notarié et signé, mais avec la Fondation Prisma-Previous de Morges. Le capital de cette fondation est très solide il est constitué de placements de fonds de pension de grandes sociétés suisses reconnues.

5. Ecoles à Berne

Du 2 au 6 novembre dernier, 6 classes de toute la Suisse : Lucerne, Baar ZG, Oberuzwil SG, Dürdingen FR, Corsier VD et Cugy VD ont eu la chance de participer à une semaine d'initiation à nos institutions dans notre Capitale, afin de se familiariser avec la politique fédérale.

Plus de 130 jeunes en dernière année scolaire ont, pour commencer, participé aux travaux de commissions parlementaires pour siéger en conditions réelles le jeudi après-midi, dans la salle du Conseil National au Palais fédéral.

6 initiatives ont été proposées, allant d'une surtaxe sur les carburants, des sanctions pénales plus sévères pour les actes criminels, des villes vertes, la gratuité des transports publics pour les jeunes de moins de 18 ans, et pour la classe de Cugy, une initiative sur un thème sensible et émotionnel : le don d'organes sous le régime du consentement présumé.

Le comité de direction de l'ASICE ne peut que se réjouir de la motivation de ces jeunes à défendre leurs idées devant un Conseil fédéral représenté pour l'occasion par Monsieur Samuel Schmid, retraité de l'Exécutif fédéral.

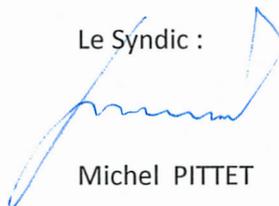
6. Elections 2016

Lors de la dernière séance de Municipalité, à l'occasion d'un tour de table, M. Pierre Lancoud nous a annoncé qu'il ne briguerait pas un nouveau mandat. Le Syndic avait préalablement fait part de la même décision. Les trois autres municipaux en place, par contre, ont l'intention de déposer leur candidature en janvier prochain.

A l'occasion de cette dernière séance du Conseil pour l'année 2015, nous tenons à remercier le Conseil communal de son appui durant cette année. Notre gratitude va également aux secrétaires, boursières, aux collaborateurs communaux ainsi qu'à toutes celles et tous ceux qui animent les nombreuses commissions permanentes ou temporaires.

Ainsi qu'elle l'a toujours fait, la Municipalité poursuit ses activités afin d'offrir à nos concitoyens la meilleure qualité de vie possible dans notre village. Nous vous présentons, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers communaux, nos meilleurs vœux pour de bonnes fêtes et une excellente Année 2016.

Le Syndic :



Michel PITTET



La Secrétaire :



Alice HENRY